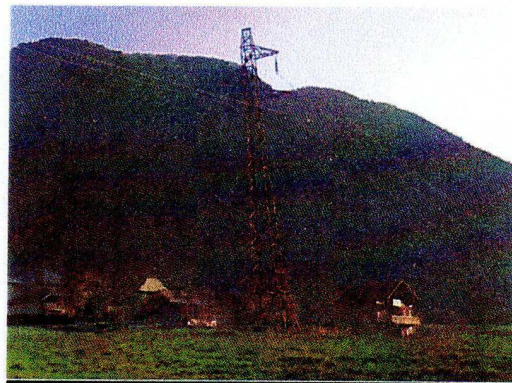


Pourquoi une Association ?



A l'occasion des réunions tenues fin 2005 dans le cadre de la démarche du PLU, nous avons pris conscience de l'impact important de la présence de la ligne Haute Tension Vignières Thônes dans les choix d'évolution de notre commune.

Il se trouve qu'à la même période, EdF-RTE est entré dans la phase de mise en œuvre d'importants travaux sur l'ensemble du bassin annécien, pour sécuriser son alimentation en matière électrique.

La ligne 63000 V qui passe chez nous fait partie de ce plan global qui va de Montagny les Lanches à Thônes, en passant par Chavanod et Vignières (avec notamment la traversée d'Annecy).

Pour cette ligne, compte tenu des enjeux, RTE a été sollicitée depuis plusieurs années pour envisager et chiffrer une solution d'enfouissement, que ce soit de la part de la Mairie de la Balme de Thuy bien sûr, mais également des instances politiques ou préfectorales. Toutes demandes restées sans effet.

Nous avons donc décidé de contribuer à ces efforts pour obtenir de RTE les réponses attendues par tous.

Suite à un appel à signatures en juillet 2006, qui a donné lieu à une mobilisation très soutenue (plus de 150 signataires pour 240 votants !), le collectif constitué a souhaité interpeller RTE une première fois par le biais de la Mairie afin de réitérer une demande de chiffrage d'une solution alternative d'enfouissement total ou même partiel.

Faute d'avoir pu obtenir des réponses satisfaisantes et devant le peu d'intérêt rencontré auprès de ce service public, le collectif a décidé de se constituer en association loi 1901, cadre juridique indispensable pour se faire connaître.

L'association a été déclarée en préfecture le 18 janvier dernier et son siège fixé à la mairie de la Balme de Thuy.

Ses Objectifs :

- obtenir de RTE, toutes les informations complémentaires et entre autres l'estimation du surcoût lié à l'enfouissement
- à être reconnue comme partenaire dans les réflexions à venir
- à communiquer sur ses motivations via Internet

Son Comité :

-Mr Claude Barrucand (Président)
-Mr Bernard Vettier (Vice-Président)
-Mr Christian Chabrier (Secrétaire)
-Mme Colette Déléan (Trésorière)
Les membres : Mme Anne-Marie Barrachin, Mme Simone Riotton, Mr Louis Pochat, Mr Robby Bastard-Rosset, Mr Didier Pichot complètent ce bureau.



Le 14 mars dernier, l'association a été conviée à participer à une réunion organisée à l'initiative du Conseil Municipal de la Balme de Thuy avec les responsables de RTE afin de connaître, enfin, la teneur du projet réel de RTE s'agissant de la partie Vignières-Thônes.

Beaucoup d'entre vous y ont également assisté.

Au terme de cette réunion, et face à des explications peu convaincantes, nous avons établi et envoyé à Monsieur le Directeur de RTE la réponse que vous trouverez ci-après jointe.

Sur la foi d'arguments que nous présentons, elle fait part de notre volonté de continuer à exiger que son entreprise prenne en compte les objections formulées, et envisage enfin d'étudier une solution alternative à la sécurisation mécanique proposée, pour laquelle nous avons tenu à exprimer un certain nombre de réserves.

Comme vous le constaterez, nous avons également adressé une copie de ce courrier à Monsieur le Préfet partie prenante du processus de décision, Monsieur le Sénateur Amoudry, Monsieur Moras Directeur de la Régie d'Electricité de Thônes.

Enfin nous avons souhaité informer Mesdames et Messieurs les maires des communes dépendant de la Régie de Thônes, en leur adressant aussi copie de notre réponse.

Toutes les explications, informations sont désormais accessibles sur le site internet de l'association : <http://hautetensionalabalme.free.fr/>.

Ce site a également vocation de vous permettre de réagir par le biais d'un forum avec une adresse mail. Nous serons heureux de vous répondre dans le cadre de nos prérogatives et de nos compétences. Sinon nous serons en mesure de vous renvoyer vers qui de droit, soit directement, soit par les liens que vous trouverez sur le site.

Annexes :

- Articles de Journaux DL et Essor Savoyards
- Courrier réponse à RTE suite à la réunion du 14 Mars
- Courrier d'information adressé aux Maires

LA BALME-DE-THUY

Ils veulent l'enfouissement de la ligne haute tension



Le 14 mars prochain, l'association a été conviée à participer à la réunion au cours de laquelle le Conseil municipal recevra le responsable RTE.

Aujourd'hui, la régie d'électricité de Thônes redistribue l'énergie électrique qu'il est produite et acheminée jusqu'à Thônes par EDF/RTE. Or, la demande en énergie n'a de cesse d'augmenter (augmentation de la population, expansion des zones artisanales et industrielles, développement du tourisme, modernisation des stations de ski), si bien que la ligne des Vignières n'est plus aux normes et doit subir d'importants travaux de sécurisation et de renforcement. S'il est effectivement urgent de trouver de quoi alimenter la vallée en électricité, la ligne Vignières-Thônes traverse la commune de la Balme sur toute sa lon-

gueur. La présence de cette ligne et son impact sur le paysage poussent les habitants de la commune à s'interroger sur la meilleure façon de concilier développement des activités économiques et touristiques et retombées sur l'environnement visuel. Et dans cette perspective, l'enfouissement de la dite ligne apparaît comme un réponse à envisager de plus près.

Janvier 2007 se réunissait le collectif pour l'enfouissement de la ligne haute tension Vignières-Thônes. Fort de plus de 150 signatures, ce collectif avait entrepris les démarches nécessaires auprès de RTE (Réseau de Transport d'Électricité) pour tenter d'obtenir plus d'informations et de faire

connaître ses objections. Faute d'avoir pu obtenir des réponses satisfaisantes et devant le peu d'intérêt rencontré auprès de ce service public, les adhérents ont décidé de se constituer en association loi 1901, cadre juridique indispensable pour se faire connaître.

Pour le moment, l'association entend ; obtenir de RTE toutes les informations complémentaires et entre autres l'estimation du surcoût lié à l'enfouissement, être reconvenue comme partenaire dans les réflexions à venir et communiquer sur ses motivations via le site Internet : <http://hautetensionalabalme.free.fr/> □

Jeudi 8 mars 2007

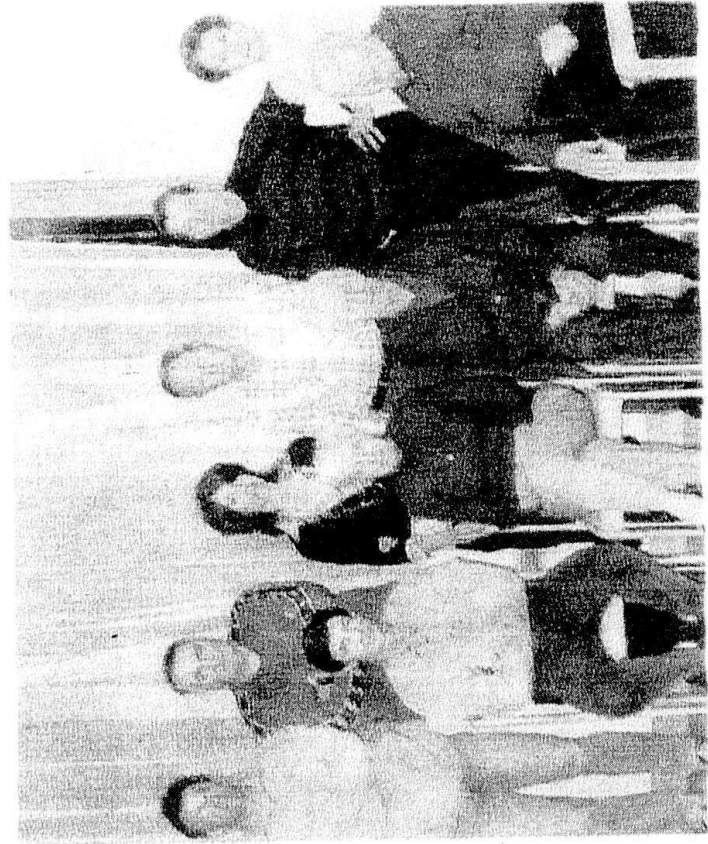
THONES ET ARAVI

LA BALME-DE-THUY

Le renforcement de la ligne haute tension inquiète

En janvier, une association "Haute tension à La Balme-de-Thuy" regroupant 150 signataires a été créée. Son but : obtenir l'enfouissement partiel de la ligne Vignières/Thônes.

Thônes est alimentée en électricité par deux lignes haute tension de 63 000 volts. La principale vient de Faverges et l'autre d'Annecy. Cette dernière, pour des problèmes de conformité de hauteur de câbles, est seulement utilisée en secours. Devant l'accroissement de la consommation d'électricité dans la vallée, cette ligne sera prochainement réhabilitée par RTE (branche EDF en charge du réseau haute tension du transport électrique). Pour cela, d'importants travaux sont nécessaires et notamment le renhaussement de certains po-



L'association créée en janvier dispose d'un site Internet : <http://hautetensionalbalme.free.fr/>

teaux de 3 à 5 mètres. Une réhabilitation qui permettra également semble-t-il un renforcement de puissance de la ligne (de 43 MW à 58 MW). Face à cette situation, une association "Haute tension à La Balme-de-Thuy" s'est créée en janvier. Son but est d'obtenir de RTE l'estimation du surcoût lié à l'enfouissement. Le mercredi 14 mars à 19 h, à la mairie de La Balme, un responsable de RTE présentera à l'association et au conseil municipal les projets retenus pour la sécurisation de la ligne. Première étape vers une plus grande concertation.

J.-P. Chesney

A l'intention de Monsieur le Directeur de RTE

Copies : M. le Préfet de Haute Savoie
M. Amoudry , sénateur
M. le Maire de la Balme de Thuy
M. Moras, Directeur de la Régie d'Electricité de Thônes

Objet : Réunion du 14 Mars 2007 à la Mairie de la Balme de Thuy

La Balme de Thuy le 10 Avril 2007

Monsieur,

Suite à la réunion d'information du 14 mars dernier, organisée à l'initiative de la Mairie de la Balme de Thuy pour obtenir de votre part la présentation du projet de modification de la ligne HT Vignières Thônes, et au cours de laquelle nous avons débattu avec vos représentants MM Alfonso, Lefèvre et Flutet, veuillez prendre note ci-dessous de notre position sur les différents points abordés.

Quelques rappels

- Le pourquoi de notre démarche :
 - d'importants travaux lancés sur le bassin annécien
 - la situation très spécifique de notre commune
- L'évidence pour nous tous des besoins électriques issus du développement économique de la région
- Le désir de nous inscrire dans une démarche constructive.
- Notre demande initiale, réitérée pour un chiffrage objectif de l'enfouissement partiel de la ligne.
- Le souhait des habitants de la commune pour comprendre **pourquoi** RTE n'a pas intégré la solution d'enfouissement dans le cadre de l'étude générale de la sécurisation du bassin annécien, compte tenu des nombreuses contraintes présentes sur la zone qui nous ont été rappelées en préambule par Monsieur le Maire de la Balme de Thuy.

Argumentation technique

- Vous nous avez expliqué que le projet de la ligne Vignières Thônes ne relevait que d'un acte de sécurisation mécanique, ne vous contraignant pas à l'enfouissement contractuel prévu dans vos accords nationaux.

S'agissant de cette simple terminologie, nous restons sceptiques sur le but recherché, car une réduction du nombre de pylônes renforcés, assortie de leur rehaussement notoire nous paraît conduire à une fragilisation de l'ouvrage. Rappelons que les événements climatiques récents, d'une violence inconnue jusqu'alors, se renouvellent de plus en plus régulièrement.

- Or vous nous avez confirmé que cette opération conduisait à un changement complet de stratégie d'approvisionnement de la Régie de Thônes. En effet la Ligne Vignière Thônes, jusqu'alors quasiment inutilisée, devient la ligne principale, la puissance passant dans un premier temps à 55 MW.
- Nous avons bien compris que nous supportions les conséquences de l'échec de la desserte du poste de St Jean de Sixt depuis la vallée de l'Arve, échec justement dû à l'exigence d'enfouissement de la ligne de la part de la Mairie d'Entremont..

Nous considérons qu'il s'agit donc là d'une opération de réhabilitation et de renforcement de puissance, qui va bien au-delà d'une simple sécurisation mécanique.

Argumentation économique

Nous considérons que la mise en œuvre de la solution d'enfouissement demandée :

- ne porte pas sur plus de quelques % du coût global de l'opération de sécurisation du Bassin Annécien, et ce d'autant que l'enfouissement se situerait en rase campagne sur du terrain plat et avec un tracé rectiligne.

- élimine les risques de ruptures d'approvisionnement en cas de fortes tempêtes, et donc les conséquences que l'on imagine en matière de réparation et bien sûr d'arrêt des activités économiques.
- respecte la seule possibilité de développement de la commune de la Balme de Thuy, soumise à une pression urbanistique croissante. Le risque d'avoir à déplacer un ou plusieurs poteaux n'est pas négligeable.

Nous vous rappelons que vous n'avez pas saisi les occasions pour enfouir la ligne lors des importants travaux réalisés ces dernières années par la Régie de Thônes et les communes, malgré les sollicitations qui vous ont été adressées, ce qui aurait permis alors de mutualiser une partie des coûts. D'autres possibilités dans le même secteur peuvent se présenter (eau, gaz,...).

Argumentation «éthique»

- En premier lieu vous avez évoqué la responsabilité que prendraient la commune et ses habitants vis-à-vis du reste de la vallée en cas de blocage du dossier...

Nous dénonçons catégoriquement ce procédé. Il est en effet parfaitement légitime de défendre les intérêts des habitants dans l'environnement immédiat desquels sont concentrées une grande partie des nuisances issues d'un aménagement bénéficiant à la collectivité toute entière.

Nous vous rappelons une nouvelle fois que vous n'avez jamais voulu répondre aux demandes successives de chiffrage d'une solution d'enfouissement qui vous ont été adressées, qu'elles émanent de la commune, de la préfecture ou de nous-mêmes.

- **Principe de précaution** : La solution d'enfouissement qui conduirait par la même occasion à éloigner la ligne des zones actuellement survolées, permettrait d'appliquer ce principe que vous n'avez évoqué étrangement que très discrètement dans cette affaire.

- **Équité** : Vous évoquez le principe d'équité au nom duquel le CRE (Comité de Régulation de l'Électricité) empêcherait toute latitude décisionnelle à RTE. En matière d'investissement, elle n'a qu'un pouvoir d'approbation du plan annuel.

Statuer sur une option technique « marginale » (moins de 10% du coût total d'un des nombreux projets proposés) au vu du budget global d'une opération telle que la sécurisation du bassin annécien (entre 45 et 50 M€), est avant tout l'affaire du gestionnaire et des priorités qu'il intègre à ses projets d'investissements.

Le traitement radicalement différent des kms annéciens et de ceux concernant une commune rurale aussi concernée que la nôtre nous semble en opposition avec le principe d'équité que vous évoquez..

Vous avez mis en avant la préoccupation qu'est celle de RTE de prendre en compte l'intérêt des usagers.

Mais comment accepter alors, quand on voit des résultats aussi exceptionnels que ceux de RTE pour 2006, qu'une demande de complément d'investissement aussi fondée (vous l'avez admis vous-mêmes) que celle que nous formulons ne puisse être intégrée au projet global comme cela aurait dû être fait dès l'origine.

En conséquence, nous vous confirmons notre volonté de continuer d'exiger que RTE étudie et mette en œuvre une solution alternative à ce projet de sécurisation de la Ligne Vignières Thônes,

Conformément à nos statuts, nous sommes à votre disposition pour poursuivre ensemble la construction d'une solution alliant cohérence des choix, pérennité, exigences économiques, et respect des principes de sauvegarde, que ce soit de l'environnement ou de la santé des habitants.

Le comité de l'Association
Mairie de la Balme de Thuy
74 230 La Balme de Thuy

A l'intention de Monsieur le Maire

Objet : Réunion du 14 Mars 2007 à la Mairie de la Balme de Thuy avec RTE

La Balme de Thuy le 10 Avril 2007

Monsieur, Madame le Maire,

Par la présente, nous vous faisons parvenir par courtoisie et pour information le courrier que l' « Association pour l'enfouissement de la ligne HT sur le Territoire de la Balme de Thuy » a fait parvenir au Directeur de RTE, suite à la réunion qui s'est tenue à la Mairie de notre commune le mercredi 14 mars dernier.

Ce courrier est également transmis à M. le Préfet de Haute Savoie compte tenu de son implication dans ce dossier, ainsi qu'à M. le Sénateur Amoudry et à M. Moras Directeur de la Régie d'Electricité de Thônes qui était présent à cette réunion.

Nous vous rappelons que notre demande vise à faire prendre en considération par RTE l'enfouissement partiel de la ligne 63 KV, en particulier sur notre commune, et comme cela s'est fait systématiquement sur Annecy, comme partie intégrante du projet global de sécurisation du bassin annécien.

Nous estimons que cette majoration mineure compte tenu des coûts du projet d'ensemble, ne saurait être supportée par les collectivités rurales, compte tenu des moyens financiers dont dispose ce service public (voir résultats exceptionnels de RTE au titre de l'exercice 2006), et de ses obligations environnementales.

Vous en souhaitant bonne réception, nous sommes à votre disposition pour échanger avec vous sur les motivations de notre démarche, que vous pourrez retrouver également sur notre site internet (<http://hautetensionalabalme.free.fr/>)

Bien respectueusement

Le comité de l'Association
Mairie de la Balme de Thuy
74 230 La Balme de Thuy
Site internet : <http://hautetensionalabalme.free.fr/>